

## Certifié niveau A par la Haute Autorité de Santé **[1]**

Le CH d'Orange est certifié « A » depuis mai 2017.

Cette décision place le CH d'Orange au plus haut niveau au regard des résultats de la certification. L'excellent résultat obtenu reflète l'implication des équipes et le niveau de qualité auquel se place l'établissement. La certification est une procédure d'évaluation externe des établissements de santé, indépendante de l'établissement et de ses organismes de tutelle. A partir d'un manuel de certification déterminant des critères d'évaluation de la qualité et de la sécurité des soins, des experts de la Haute Autorité de Santé (HAS) visitent chaque établissement afin d'en apprécier le fonctionnement global. Les résultats des décisions de la HAS à la suite de la visite sont rendus publics, et sont consultables sur les sites internet de la HAS et du CH d'Orange.

Article rédigé par Anne Sandrine P...  
Publié le lundi 12 juin 2017  
Dernière mise à jour le lundi 12 juin 2017

### **Commentaires**

**Pour le moment, cet article n'a suscité aucune réaction.**

Soyez le premier/la première à réagir en cliquant sur le bouton "Ajouter un commentaire" !

---

**URL**

**source:** <https://ch-orange.fr/votre-hopital/actualite/certifie-niveau-par-la-haute-autorite-de-sante>

**Liens**

[1] <https://ch-orange.fr/votre-hopital/actualite/certifie-niveau-par-la-haute-autorite-de-sante>